

# Quelqu'un a encore des questions?

par Bernard Groulx, M.D., FRCPC

À la lecture des articles de ce numéro de *La Revue canadienne de la maladie d'Alzheimer*, je me suis soudain rappelé toutes les périodes de questions qui suivaient les conférences que j'ai données, ou que d'autres ont données, sur la maladie d'Alzheimer. Que l'auditoire ait été composé d'omnipraticiens, d'infirmières, de professionnels paramédicaux ou du grand public, les trois questions suivantes revenaient constamment : « Quelle est la différence entre le delirium et la démence? »; « Que pensez-vous des produits des médecines douces, par exemple le gingko biloba? »; « Quand doit-on empêcher une personne souffrant de démence de conduire un véhicule automobile et comment le médecin ou la famille doit-elle procéder? ». Dans ce numéro, vous trouverez des articles portant justement sur ces sujets. En outre, la rubrique de la Société Alzheimer du Canada (page 22) offre comme toujours de l'information pertinente, mais cette fois du point de vue du patient.

Même si les lecteurs sont toujours particulièrement intéressés par l'article de la Société Alzheimer, ce sont les trois autres articles qui ont vraiment retenu mon attention pour ce numéro.

Tout d'abord, l'article du Dr Kenneth Rockwood sur le delirium (page 4) propose de l'information à la fois détaillée et concise. L'auteur nous rappelle que de nombreuses études ont montré que beaucoup de patients dans les hôpitaux ou les centres de soins infirmiers souffrent de delirium, et que ce dernier est mal compris, mal diagnostiqué, traité de façon inappropriée ou, pire encore, ignoré. Cette réalité déplorable se traduit, pour nos patients, par des conséquences graves du point de vue de la morbidité et même de la mortalité. Les tableaux du Dr Rockwood sont d'excellents aide-mémoire. Je les utiliserai souvent pour me rappeler des conséquences défavorables du delirium, aussi bien à court terme qu'à long terme, et je suis certain que vous en ferez autant.

Quant aux médecines complémentaires, j'attends – ou plutôt j'espère – depuis longtemps que quelqu'un prenne le temps d'étudier cette question et propose une opinion

éclairée sur la valeur de ces thérapies dans la démence. Nous devons souvent faire face à des questions sur les médecines parallèles, et je reconnais que je suis devenu un expert en faux-fuyants pour y répondre. Cependant, le Dr Peter Lin a décidé, pour sa part, de nous expliquer très précisément la nature et les effets bénéfiques potentiels du gingko biloba (page 9). Il est par ailleurs très persuasif dans son appel à la prudence et au bon sens. Ces thérapies peuvent, bien sûr, entraîner des effets indésirables, et il souligne que l'absence de réglementation touchant le gingko biloba et d'autres herbes médicinales expose nos patients à certains risques. Nous devons en être pleinement conscients, comme pour tout autre risque.

Enfin, y a-t-il décision plus délicate ou plus difficile à prendre que de retirer le permis de conduire d'un patient? Ma clientèle est surtout composée d'anciens combattants. Pour ces hommes (je suis convaincu que les femmes réagissent de la même façon), ne plus conduire est une tragédie. Beaucoup de patients considèrent le fait de conduire une automobile pour leurs déplacements avec leur conjoint comme un synonyme de liberté, d'autonomie et, même si c'est triste à dire, comme une valeur personnelle. Lorsque le médecin décide de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le patient de conduire, cela donne lieu à des discussions interminables et pénibles avec les proches. Cependant, le Dr Peter McCracken (personne n'aurait pu, à mon avis, écrire un article aussi pertinent sur ce sujet) nous explique d'abord « l'autre côté de la médaille » : les conséquences de négliger le problème de la conduite automobile et de ne rien faire à ce sujet (page 14).

Alors... avez-vous encore des questions? Parce que ce numéro répond certainement à trois des questions les plus importantes.

Bernard Groulx, M.D., FRCPC

Psychiatre en chef à l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue, à Montréal au Québec.